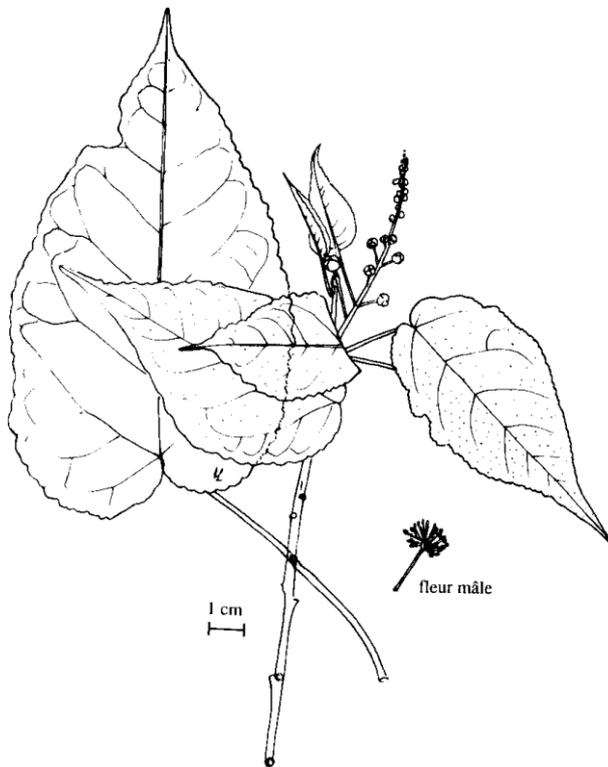


Croton mauritianus Lam.

Monographie simplifiée réalisée par Anne Lindsey 2005



Synonymes : *Croton tiliaefolius* Lam., *C. populifolius* Mill., *C. fothergillaefolius* Baill. ;
Klotzschiphytum mauritianum (Lam.) Baillon ; *Oxydectes mauritiana* Kuntze ;
Halecus mauritianus Rafin.

Famille : Euphorbiaceae

Noms vernaculaires : Réunion - Ti bois de senteur

Description botanique : (Bossler, 1982 ; Cadet, 1984)

Le ti bois de senteur est un arbuste ou arbrisseau pouvant mesurer jusqu'à 5 m de haut, dont la cime est diffuse, et le tronc atteint à peu près 20 cm de diamètre.

Les rameaux et les feuilles sont recouverts de poils stellés de couleur blanchâtre. Les feuilles cordées et acuminées sont vert clair et deviennent jaunes au moment de tomber.

Les inflorescences ont une longueur de 3 à 12 cm, et sont écailleuses ou comportent des poils stellés, denses et soyeux. Elles sont formées de 2 à 30 fleurs de couleur blanche. Quelques fleurs femelles se trouvent généralement à la base de l'inflorescence, celles-ci portant des ovaires à poils denses qui deviennent des capsules

à 3 valves. Les fleurs mâles, aux sépales triangulaires et densément soyeux du côté externe et pétales oblongs couverts de longs poils sur les deux faces, ont 45 à 60 étamines.

Les fruits sont oblongs à globuleux d'une taille de 6 à 8 mm, aux poils stellés denses.

Les graines sont lisses et de couleur brun clair à noire.

Biotope :

Cette espèce est originaire et endémique de l'île de la Réunion. Sa présence dans le passé à l'île Maurice est toutefois mise en question. Elle croît à basse altitude.

Données ethnobotaniques :

L'écorce du ti bois de senteur est utilisée en médecine populaire par les Tisaneurs à la Réunion, en préparation contre divers maux, dont les « z'efforts » (terme créole pour désigner les douleurs musculaires). Le ti bois de senteur y est également reconnu pour être une plante qui fortifie la mémoire, ainsi qu'une plante qui éloigne les mauvais esprits. (Lavergne, 1990)

Culture :

Cette espèce pousse dans les forêts semi-sèches, végétation semi-xérophile dégradée de la Réunion. Elle peut être multipliée par bouturage, voire plus difficilement par graines. (Cadet, 1984 ; Dupont, 1989)

Mesures de protection :

Le *Croton mauritianus* est gravement menacé d'extinction (indice de protection : CR.1), dû à la destruction de son milieu naturel, à sa possible sensibilité à certaines maladies, et à son prélèvement excessif en nature en vue de son exploitation thérapeutique. Il est donc devenu très rare à l'état sauvage, et n'est présent qu'à quelques endroits de l'île.

Partie utilisée :

Écorce.

Conditionnement :

La littérature consultée ne présente pas d'éléments concernant le conditionnement.

Pharmacognosie :

Le ti bois de senteur contient différents alcaloïdes. La littérature consultée ne présente cependant pas plus d'éléments à ce sujet. (Lavergne, 1990)

Propriétés pharmacologiques :

La littérature consultée ne présente pas d'éléments concernant les propriétés pharmacologiques, si ce n'est une suggestion d'action hypothermique des alcaloïdes présents dans la plante. (Lavergne, 1990)

Utilisation thérapeutique :

L'écorce du ti bois de senteur est indiquée en cas de fièvre. En préparation avec d'autres éléments, elle est utilisée pour traiter les douleurs musculaires, les rhumatismes, l'asthme, et la grippe. (Lavergne, 1990)

Toxicologie :

La littérature consultée ne présente pas d'éléments concernant la toxicologie.

Forme pharmaceutique et posologie : (Lavergne, 1990)

L'écorce de ti bois de senteur hachée et bouillie sert de traitement contre la fièvre.

Ajoutée à 3 racines de tabac marron, 3 racines de vétiver (*Vetiveria zizanioides* Nash.), quelques cœurs de bois de reinette (*Dodonea viscosa* (L.) Jacq.), et une poignée de barbe de maïs (*Zea mays* L.), l'écorce du ti bois de senteur s'utilise pour traiter les douleurs musculaires.

L'écorce du ti bois de senteur est mélangée à d'autres végétaux, bouillie, et bue chaude en tisane matin et soir, pour traiter les rhumatismes.

Un mélange d'écorce de ti bois de senteur, de bois puant (*Foetidia mauritiana* Lam.), de racines de vétiver, de muscade (*Myristica fragrans* Houtt.), de girofle (*Syzygium aromaticum* (L.) Merr. et Perry), de benjoin (*Terminalia bentzoe* (L.) L. f.), de safran cru (*Crocus sativus* L.), de verveine-citronnée (*Lipia citriodora* H. B. & K.) et d'eucalyptus (*Eucalyptus globulus* Labil.), laissé à bouillir toute une nuit, sert de remède contre l'asthme.

Une préparation à base de rhum, d'écorce du ti bois de senteur, de bois puant, de benjoin, de racines de vétiver, de verveine-citronnelle, et d'œillet malbar, laissée à macérer, sert de traitement contre le refroidissement, la grippe, et la fièvre.

Une préparation à base de benjoin, de bois puant, et de ti bois de senteur, est utilisée pour soigner les affections des voies respiratoires.

Références principales :

Bosser, J., Cadet, T., Guého, J., Marais, W., 1976-2000.- *Flore des Mascareignes*, O.R.S.T.O.M., Paris.

Cadet, T., 1984.- *Plantes rares ou remarquables des Mascareignes*, Agence de Coopération Culturelle et Technique, 132 p.

Dupont, J., Girard, J.C., Guinet, M., 1989.- *Flore en détresse. Le livre rouge des plantes indigènes menacées à la Réunion*, SREPEN, Conseil Régional, Saint-Denis, 133 p.